

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 10/02/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 10 février 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 119 cas** positifs supplémentaires au cours des dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **109,5 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4,4 %**.

Le taux d'incidence régional et l'activité hospitalière restent à un niveau élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 10 février 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	10948	112	72,3	+3
29	14228	107	50,6	-0,6
35	35557	615	177,3	+1,5
56	15479	285	112,4	+5,3
Bretagne	76212	1119	109,5	+2,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **756** hospitalisations en cours (+6¹), dont 54 (+4¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **4 268** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+57¹) ;
 - **999** patients sont décédés (+16¹).

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **1 657 147 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **73 030** du 1^{er} au 7 février 2021, soit une hausse de 2,8 % par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR Du 1 ^{er} au 7 février	Taux de positivité Du 1 ^{er} au 7 février	Taux de positivité Semaine S-1
22	10231	3,5	2,9
29	19450	2,1	2,8
35	29440	6	5,8
56	13909	4,8	4,9
Bretagne	73030	4,4	4,4

La Bretagne compte actuellement 129 clusters (+2¹) en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

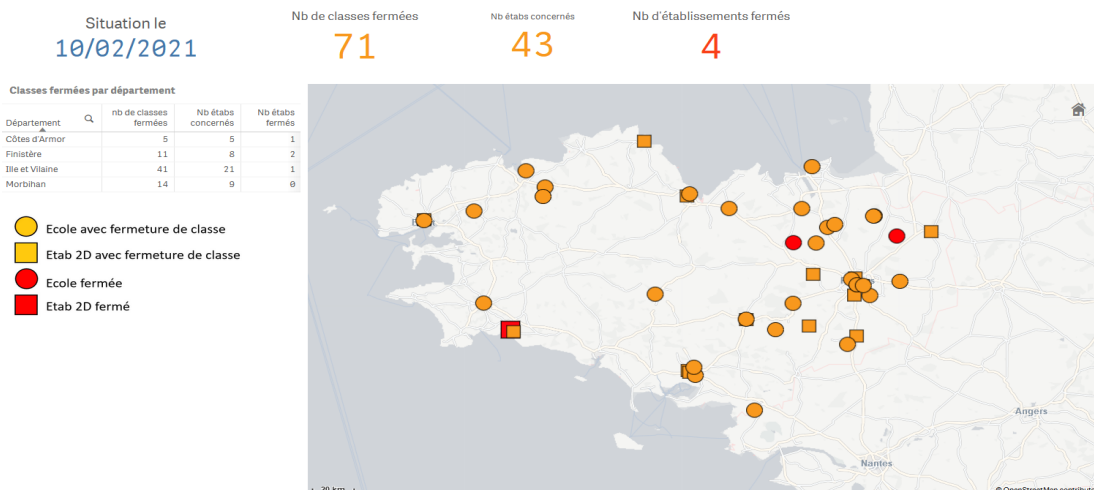
- **21** dans les Côtes d'Armor (1 en crèche, 4 en milieu professionnel, 6 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 4 en EHPAD, 1 en établissement pour personnes handicapées et 2 en sphère privée) ;
- **22** dans le Finistère (1 en crèche, 2 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 7 en établissement de santé, 4 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **60** en Ile-et-Vilaine (9 en milieu professionnel, 9 en milieu scolaire et universitaire, 13 en établissement de santé, 21 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **26** dans le Morbihan (5 en milieu professionnel, 6 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 09/02 au soir, **126 627** vaccinations ont été effectuées (dont 18 580 concernent la 2^e injection) :

- **26 445** dans les Côtes d'Armor (dont 3 015 concernent la 2^e injection)
- **34 095** dans le Finistère (dont 5 289 concernent la 2^e injection)
- **38 187** en Ile-et-Vilaine (dont 7 591 concernent la 2^e injection)
- **27 900** dans le Morbihan (dont 2 685 concernent la 2^e injection)

Cas COVID en milieu scolaire



Agence régionale de Santé Bretagne

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 08/02/21

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr